



Les archers de la Flèche Ragonnaise et le Comité Départemental de Loire-Atlantique

ont le plaisir de vous inviter à participer à la
Journée de l'archère

samedi 21 décembre 2013
Gymnase des Cités-Unies à Rezé

Objectif de la journée :

Faire découvrir le tir en salle aux archères débutantes, les accompagner dans cette première expérience pour leur permettre de réaliser un premier concours de façon ludique et en toute convivialité.

Règlement du concours :

Le concours est un tir par équipe de 2 archères licenciées à la FFTA.

Les équipes seront composées par tirage au sort réalisé par le club de la Flèche Ragonnaise

Chaque équipe sera composée d'une archère débutante (n'ayant jamais participé à un concours et ayant moins de 2 ans de tir) accompagnée d'une archère confirmée (ayant déjà effectué au moins un concours officiel ou plus de 2 ans de tir)

Les équipes pourront être composées d'archères de clubs différents (selon le tirage au sort)

Le concours est non qualificatif pour le Championnat de France tir en salle

Le concours n'est ouvert qu'aux archères du département 44

Horaires :

Ouverture du greffe	13h30
Inspection du matériel	14h00
Échauffement sur cible	14h15
Début des tirs	14h30

Distances de tir : 15 m

Les modalités de tirs en 1 ou 2 séries de 7 à 10 volées de 3 flèches seront définies selon le nombre de participantes ?

Le tir sera réalisé sur des cibles non conventionnelles (jeux à découvrir le 21 décembre).



Récompenses :

Récompenses individuelles aux 3 premières équipes

Droits d'inscription :

Les droits d'inscription au concours sont de 2 euros à régler au greffe le jour du concours.

Précisions :

Les licences et les certificats médicaux doivent être à jour.

Pour les archères mineures, nous demandons l'autorisation chirurgicale signée des parents.

Les tenues vestimentaires seront personnalisées et colorées. Tenue de club ou blanche interdite.

Les chaussures de sport (type tennis) sont obligatoires.

La salle de sport sera chauffée.

Lors de la manifestation, des photos seront prises et pourront être utilisées par le Comité Départemental 44 Tir à l'Arc ou par le club La Flèche Ragonnaise.

Inscriptions :

Les inscriptions devront nous parvenir avant le lundi 9 décembre 2013 au plus tard par courrier auprès de :

Stéphanie SERRÉ
9 avenue Alexandre Plancher
44400 REZÉ
Tél. : 06 24 95 76 97

Nous pouvons inscrire 24 archères débutantes et 24 archères confirmées, dans l'ordre d'arrivée des courriers.

Localisation :

Gymnase des Cités-Unies
Boulevard Léon Blum
44400 REZÉ
(voir plan d'accès joint)



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

Responsable de l'enfant :

- autorise le responsable de la journée de l'archère à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.
- autorise mon enfant à participer à toutes les activités sportives prévues.
- Autorise le Comité Départemental 44 Tir à l'Arc et/ou le club La Flèche Ragonnaise à utiliser la photo de mon enfant pour illustrer ses documents de communication, quelque soit le support.

En cas d'urgence, je suis joignable au :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Téléphone travail :

Autres téléphones avec identités :

Date :

Signature du représentant légal

